

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 03 OCTOBRE 2016

~*~*~*~*~*~*

Le Conseil municipal s'est réuni le trois octobre deux mil seize à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres afférents au Conseil municipal : 15
Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Absents excusés : Mme PASQUIER Agnès (pouvoir à M. VEYLON Philippe) ; Mme TILLIER Maryse (pouvoir à M. NALTET Jean-Luc) Mme MAUCHAND Sophie ; M. BERLEMONT Thierry (pouvoir à M. GRAS Jean-Jacques)

Absents : M. GASPAROUX Dominique

Compte rendu de la séance du 11 Juillet 2016 : adopté à l'unanimité

Secrétaire de séance : Mme MONIN Carole

Madame MAUCHAND Sophie a présenté sa démission à Monsieur le Maire ce samedi 1^{er} Octobre 2016. Le temps imparti pour les modalités d'installation du nouveau conseiller municipal étant trop court, ceci aura lieu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

1. Divers comptes rendus

- Voirie : Les travaux de voirie de la Communauté de Communes sont en voie d'achèvement. Reprise à Soutenant – Le Champ de Foire. Il est à noter que plus de travaux ont été réalisés que prévu.

Participation au Fonds de Concours Voirie : afin de permettre à la CCB71 de continuer à financer les travaux de voirie comme les années précédentes, les communes doivent participer à cet investissement par un fonds de concours calculé en fonction des travaux réalisés sur chaque Commune. Pour MERVANS, le fonds de concours s'élève à la somme de 9 834€.

- Bâtiments :

ECOLE :

- Installation de la classe ULIS sous la forme de bungalow. Montant des travaux : 37 200€ TTC par l'Entreprise ALGECO. Des remerciements sont adressés au personnel du service technique qui a réalisé des travaux dans un délai très court. Une demande d'aide dans le cadre de la DETR 2017 a été formulée.

- Les travaux pour la création d'un préau et la réfection de la toiture de l'école des Hortensias doivent commencer le 20 Octobre et se terminer sous 2 mois maximum.

SACRISTIE : Le montant des travaux s'élèvent à environ 30 940.50€ TTC. C'est l'Entreprise MORAIN Eric qui est chargée d'effectuer ces travaux. Aide de la Paroisse de la Sainte Trinité de 5 000€.

ACCESSIBILITE :

La publication du marché a eu lieu le 22 Août et la date du dépôt des plis était le 23 Septembre. La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 26 septembre et l'architecte se laisse 3 semaines pour analyser les offres avant décision définitive lors de la réunion de la commission le 17 Octobre à 14H30.

- Commission Education Enfance :

Bilan sur la rentrée scolaire : environ 195 enfants sont inscrits à l'Ecole. ; 100 enfants mangent à la cantine par jour. Les enfants de la classe CLIS sont accueillis aux TAP et pour pallier au manque de personnel qualifié pour s'occuper de ces enfants, Mme Marion EYMANN a rejoint l'équipe et

est rémunérée à raison de 99 heures pour l'année scolaire sous forme de contrat « emploi temporaire du centre de gestion ».

Le Conseil étudie la question du montant de la participation des communes lorsque les enfants viennent en classe ULIS à MERVANS. 8 Communes seraient concernées par cette participation. Le plus juste reste une participation annuelle basée sur les frais de gestion payés par la Commune de MERVANS au cours de chaque année scolaire, et calculée au prorata du nombre d'élèves inscrits.

- **Communication et culture** :

- Les plans de Ville devraient être terminés fin octobre.
- Journées du patrimoine : c'était le dimanche 18 Septembre 2016. Environ 50 personnes y ont participé.

- **Commerce Artisanat**

Monsieur le Maire explique que les compétences concernant la gestion des zones artisanales vont être transférées aux Communautés de Communes au 1^{er} Janvier 2017. Les modalités de transfert sont à l'étude.

Concernant la propriété PERNOLLET, nous attendons que l'acte soit rédigé par le Notaire Maître NICOLAS LOUIS Isabelle.

- **Compte-rendu réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux de Bresse Nord**

Les travaux de remplacement de canalisation sur la Route de Louhans sont en cours.

- **Compte-rendu réunion SICED**

Le passage des véhicules de collecte est parfois difficile dans certains quartiers.

2. **DÉLIBÉRATIONS** :

- Mise en application du nouveau régime indemnitaire : Le Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale n'ayant pas donné son avis à ce jour, la délibération sera prise ultérieurement.
- Fonds de concours voirie 2016
- Délibération pour augmenter le tarif de la redevance assainissement qui est inchangé depuis le 1^{er} Janvier 2012. La redevance assainissement est constituée d'une part fixe correspondant à une participation annuelle par foyer raccordé, et d'une part variable qui est basée sur le nombre de m³ d'eau réellement consommé. Le Conseil décide que le montant de la part fixe reste à 20€ et que la part variable soit fixée à 0.80€ à compter du 1^{er} Janvier 2017.
- Participation aux frais de fonctionnement de la classe CLIS
- Renouvellement contrat C.A.E GRAS Véronique au service technique. Possibilité de reconduire son contrat pour une année à compter du 04 Novembre 2016 à raison de 26 heures par semaine sachant que l'aide de l'Etat se fera sur la base de 20H00.
- Vente de terrain « Rue de la Gare » à M. et Mme BEY François à raison de 23 € le m².
Extension du réseau électrique « Rue de la Gare » montant des travaux 8100.00€ HT, montant à la charge de la Commune 4 860.00€ HT.
M. TRIERWEILER Daniel ne prend pas part aux délibérations.
- Délibération pour lancer les travaux de rénovation du mur de la Sacristie.
- Décisions prises par le Maire par délégation :

- * DIA pour le 43 Route de Louhans
propriétaire : BILLOUD Christian
parcelle : section AK N° 73, 74, 75 contenance : 5869 m².
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.
- * DIA pour le 11 le Martret
propriétaires : Monsieur et Madame BOISJOT Bernard
parcelle : section A N° 1308 contenance : 2289 m².
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.
- * DIA pour 8 route de Dijon
propriétaire : VIE Francis
parcelle : section AH N° 83, 275, 276 contenance : 638 m².
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.
- * DIA pour le Pré de la Varenne
propriétaires : GALINSKI Boleslaw
parcelle : section AH N° 292 contenance : 1009 m².
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.

Actualisation de Loyer :

1.- Actualisation du loyer du logement loué à Madame VENTALON Virginie

ancien loyer : 319.97€

nouveau loyer : 320.15€

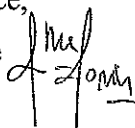
Le loyer est payable mensuellement à terme échu le dernier jour de chaque mois.

3. QUESTIONS DIVERSES

- L'assemblée générale des Clochers Tors d'Europe aura lieu les 26, 27 et 28 Mai 2017. Afin d'organiser au mieux cet évènement, une commission est constituée :
 - PUGEAUT Françoise
 - NALTET Jean-Luc
 - PERRAUT Marylène
 - GRAS Jean-Jacques
 - BURDY Stéphanie
 - MONIN Carole
 - VEYLON Philippe
- Incivilités : des incivilités ont fréquemment lieu aux alentours de la garderie périscolaire. (graffitis)
- Foire du 8 Octobre 2016. Le Conseil Municipal et la population sont invités nombreux à cet évènement marquant de la vie locale.
- Les séances de cinéma reprendront à compter du 17 Octobre , à la Salle des Fêtes de MERVANS.
- Courriers de remerciement :
 - les Jeunes Sapeurs Pompiers pour la subvention allouée au titre de l'année 2016.
 - l'Association Jonquille pour la subvention allouée au titre de l'année 2016
 - Les Sapeurs Pompiers pour l'aide apportée lors de la Journée Portes Ouvertes du 28 Mai dernier.

La séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance,
Mme MONIN Carole



Le Maire,

M. NALTET Jean-Luc

